

Conférence internationale sur le droit de la protection de l'enfant

De nombreux enfants franchissent des frontières alors qu'ils font l'objet d'une mesure d'aide à l'enfance ou d'une mesure protectionnelle. Certains déplacements permettent d'améliorer la situation de l'enfant. Mais dans de nombreux autres cas, des difficultés nouvelles apparaissent en raison de la spécificité des dispositifs réglementaires en vigueur dans chaque pays et de pratiques professionnelles hétérogènes.

Cette conférence, organisée dans le cadre du projet EUR&QUA soutenu par INTERREG V A Grande région, offre l'opportunité d'**ouvrir un questionnement sur la protection de l'enfant** dans le contexte des mobilités transfrontalières. Elle abordera dans un premier temps les dispositions juridiques, en dressant un point sur la protection internationale de l'enfant. Puis, elle se centrera sur la déclinaison de ces droits en situations concrètes. Elle traitera dans un dernier temps de l'effet de l'accompagnement à visée protectionnelle sur la construction de l'identité personnelle.

Tout au long de la rencontre, la parole sera donnée à des experts, des juristes, des praticiens du travail social, des chercheurs et des usagers des services sociaux et médico-sociaux.

Exposés, capsules vidéos et discussions en table ronde sont au menu de la rencontre. L'animation des échanges est confiée à Madame Ines Kurschat.

Cette conférence se déroulera en français et en allemand avec traduction simultanée. Elle est gratuite et ouverte à tous.

Inscription obligatoire via le site Web du projet EUR&QUA: <https://www.eurequa.eu/#news>

LE PROGRAMME EN DETAILS

9H00	ACCUEIL DES PARTICIPANTS
9H30	Mot d'accueil : <ul style="list-style-type: none"> Félix BRAZ, Ministre de la Justice du Luxembourg Stephan DURVIAUX, Conseiller au Cabinet du Ministre de l'Aide à la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles
9H40	EUR&QUA : Projet de développement d'un espace transfrontalier de protection internationale de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> Ulla PETERS, Professeure de sociologie à l'Université de Luxembourg (LU)
9H50	Rôle des autorités centrales dans l'émergence d'une protection internationale de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> Hans van LOON, ancien Secrétaire Général de la Conférence de La Haye (NL)
10H20	La recherche de l'intérêt de l'enfant : décisions et confiance mutuelle des juges lors de litiges internationaux <ul style="list-style-type: none"> Myriam de HEMPTINNE, Conseillère à la Cour d'Appel de Bruxelles (BE)
10h50	Questions/réponses avec la salle sur les deux exposés -> Animation : Inès KURSCHAT
11H10	Le travail au quotidien des autorités centrales <ul style="list-style-type: none"> Serge WAGNER, Premier avocat général auprès du Procureur général d'Etat au Grand-Duché de Luxembourg (LU)



11H35	<p>Projection de deux courtes vidéos :</p> <ul style="list-style-type: none"> * La situation d'enfants français en situation de handicap et accueillis dans des établissements en Belgique * La situation d'enfants vivant au Luxembourg qu'aucun Etat ne reconnaît comme ses ressortissants <p>Discussion autour des vidéos présentées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hans van LOON (NL) • Myriam de HEMPTINNE (BE) • Serge WAGNER (LU) • Un représentant du Jugendamt (DE) (en attente de confirmation) <p>-> Animation : Inès KURSCHAT</p>
12H00	Pause déjeuner
13H00	<p>Table ronde n° 1 - Complexité de la mise en œuvre des droits internationaux de la protection des enfants en situation concrète : comment apprécier l'intérêt de l'enfant ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un représentant du service de psychiatrie juvénile de l'hôpital du Kirchberg (LU) (en attente de confirmation) • Erhard ZIMMER, Pédagogue diplômé, Directeur Margaretenstift Saarbrücken (DE) • Un représentant du Juge au Tribunal de la Jeunesse et des Tutelles à Luxembourg-Ville (LU) • Chantal VYGHEN, Conseillère des Services d'aide à la jeunesse de Verviers (BE) • Un représentant de la Cellule de médiation familiale internationale (CMFI) du ministère français de la justice (FR) • Marie GRUNEWALD, Éducatrice spécialisée Espace Rencontre Thionville, chargée d'auditions d'enfants pour les Tribunaux (FR) <p>-> Animation : Inès KURSCHAT</p>
14H15	<p>Table ronde n° 2 – Protection de l'enfant et construction de l'identité personnelle (identité narrative, respect des liens d'attachement, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un ou une Chargé(e) de recherche en droit au CNRS (FR) (en attente de confirmation) • Gilles THOMAS, Directeur de l'Espace Rencontre de Thionville, médiateur familial (FR) • Anne BRAUN, Responsable de l'équipe Sociale Mineurs Non Accompagnés au foyer 1^{er} accueil LILY UNDEN (LU) • Franck LUZZARA, Éducateur au Réseau Éducatif de Meurthe-et-Moselle (FR) • Deux travailleurs sociaux allemand et belge (en attente de confirmation) <p>-> Animation : Inès KURSCHAT</p>
15H15	<p>Lien avec les travaux de l'action 3 (recherche-action collaborative)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse par un "grand témoin" de l'action 3 du projet EUR&QUA
15H30	<p>Enseignements de la rencontre et préconisations pour l'avenir (clôture de la rencontre)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Serge LEONARD, Juriste-expert auprès du Délégué aux droits de l'enfant de la Fédération Wallonie-Bruxelles (BE) • René SCHLECHTER, Ombudsman fir d'Rechter vum Kand (LU)
16H00	<p>Fin de la rencontre Poursuite des discussions autour d'une collation</p>



Site de Belval - Maison du Savoir
2, avenue de l'Université
L-4365 ESCH-SUR-ALZETTE

Inscription gratuite obligatoire

<https://www.eurequa.eu/#news>



Pour toute information

Nathalie CALVI

nathalie.calvi@henallux.be

+32 (0)81 46 86 83

